



GOUMOËNS

LES
CHATEAU X
ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL



ECHALLENS

MAQ

01 Processus de MANAGEMENT

01 Direction

Politique institutionnelle

POLITIQUE INSTITUTIONNELLE

La mission de l'établissement ne peut s'accomplir que dans un environnement propice et approprié mis en évidence par l'exploitation du système de management décrit dans le Manuel.

En conséquence, la direction s'engage :

- A établir et entretenir des relations constructives avec les différents partenaires politiques, économiques et sociaux.
- A promouvoir un management participatif permettant à chaque collaboratrice et collaborateur d'utiliser ses compétences personnelles.
- A établir et réévaluer périodiquement la politique de communication et d'information.
- A développer et maintenir une gestion de l'amélioration pertinente et efficace.
- A établir un véritable partenariat avec les intervenants externes à l'établissement et à évaluer leurs prestations et leurs fournitures.
- A utiliser judicieusement les ressources financières à disposition par la pratique d'une gestion saine et transparente.
- A offrir aux collaboratrices et collaborateurs des formations en fonction des besoins et attentes des usagers.
- A mesurer périodiquement la satisfaction et la performance de tous les collaborateurs.
- A prendre en considération les besoins spécifiques des personnes hébergées, de leurs familles et de leurs représentants, par un dialogue constructif et permanent.
- A fournir aux personnes hébergées des prestations personnalisées et actualisées.
- A équiper les différents lieux de vie des moyens permettant de réaliser de manière optimale le projet de vie des personnes hébergées.
- A se préoccuper du confort et de l'ambiance des lieux de vie, dans le but de favoriser le bien-être de chacun.
- A développer les infrastructures et les prestations afin de répondre aux besoins des Résidents et des collaborateurs.
- A réévaluer périodiquement le Concept d'accompagnement et de soins afin de garantir son adéquation par rapport aux besoins et attentes des Résidents, des familles et du réseau.
- A garantir la sécurité des Résidents par une analyse systématique des risques tant au niveau des infrastructures qu'au niveau de la santé et de l'hygiène.